

Châtaignier De la forêt, il crée les meubles du quotidien



Arnaud Mainardi, artisan, procède ici à une éclaircie de châtaigneraie : la sélection de feuillus participe à une gestion plus saine de la forêt.

« Je voulais vivre de la forêt, dans la forêt ». Ainsi commence l'histoire d'Arnaud Mainardi qui, depuis le 4 avril, a monté l'atelier Chatersen, à Saint-Etienne-Vallée-Française. Passionné par le châtaignier, cet artisan crée, à partir de ce bois, des mobiliers d'intérieur et d'extérieur. Il souhaite allier la création à des objets de tous les jours. Fauteuils, canapés, armoires, portails, clôtures, bancs... « Tout est possible, explique-t-il. Je n'ai pas de produits pré-définis. Selon les demandes, qui sont plus ou moins précises, je réfléchis au processus de fabrication et je me lance dans la réalisation. »

Le regard plongé dans la châtaigneraie, Arnaud évoque les qualités de ce bois à la fois imputrescible, résistant aux intempéries et aux insectes, et riche en tanin, ce qui lui permet une meilleure conservation. Il cherche à comprendre et connaître ce feuillus pour l'utiliser au mieux.

Son amour pour le châtaignier, Arnaud le cultive depuis son enfance, passée dans la capitale. « J'ai grandi aux côtés des taillis de châtaigniers, à l'ombre des futaies de chênes », aime-t-il conter. Son service en tant qu'objet de conscience le conduit plus tard dans les Cévennes, où il entretient pendant six mois les plantations d'une forêt. « J'étais déjà un peu ermite à l'époque », relève Arnaud, et la Lozère étant le département le moins peuplé de France, l'installation en ces lieux ne fait rapidement aucun doute.

C'est à Javols qu'il suit une formation de bûcheron, avec l'envie, en parallèle, de « rechercher et développer une activité sur les bois de châtaigniers ». Aujourd'hui entrepreneur de travaux forestiers, c'est à l'aide des conseils du CRPF (Centre régional de la propriété forestière), qu'il travaille sur l'amélioration des peuplements et la récupération. Les propriétaires qui réa-

lisent les travaux préconisés par cet organisme sont subventionnés jusqu'à 80 %.

« La coupe à blanc, c'est à dire "raser la forêt de façon intégrale", est la démarche classique, précise Arnaud. A l'inverse, il existe les travaux d'éclaircie, qui consistent à laisser des espaces au niveau des branches et des racines.

De l'éclaircie à la transformation du châtaignier, Arnaud reste en cohérence avec ses aspirations.

On active le travail de sélection naturelle réalisée par la forêt. Cette gestion des peuplements est plus saine pour l'humus et elle évite les ravissements. »

Jusqu'à-là, ces éclaircies se faisaient sans que l'on récupère les bois, qui se décomposaient sur place. La gestion de la forêt par le CRPF se veut

plus économique : les deux-tiers environ du bois coupés sont sélectionnés pour le bois de chauffage, l'autre tiers étant récupéré pour le bois d'oeuvre. Certes, « ce n'est pas la méthode la plus rapide, reconnaît Arnaud, de par la sélection effectuée en termes de rectitude et d'élagage. En contrepartie, on gagne de la valeur ajoutée à chaque étape de la forêt. »

Tenir toute la filière, de l'éclaircie à la transformation du châtaignier, est cher à Arnaud. Quand il quitte les forêts éclaircies, il regagne son atelier dans lequel il réalise des meubles "sans traitement après récolte" et alternatif aux bois exotiques. Un "néo-éclo"? Non, plutôt un artisan, amoureux du bois, dont la démarche est en adéquation avec ses idéaux. ●

Sophie CHAPELLE

► Atelier Chatersen, Cuyeirolles (Saint-Etienne-Vallée-Française)
Contact : 04 66 45 78 98